

Paris, le 4 avril 2018

SG.2018.318

***Aux membres du CNEC
Aux Directeurs diocésains***

Chers amis,

En février 2017, dans sa « Contribution pour l'école », le Secrétariat général de l'Enseignement catholique proposait notamment de « *débuter le parcours de formation à 3 ans, en abaissant l'âge de l'obligation scolaire pour favoriser l'acquisition des fondamentaux : langage, fondements de la lecture, bases de mathématiques, première socialisation* ».

C'est donc avec satisfaction qu'il prend acte de l'annonce faite par le Président de la République, dans son discours du 27 mars 2018, d'un abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans. A l'échelle nationale, il ne s'agit certes pas d'un bouleversement, puisque le taux de scolarisation des enfants de trois ans s'élève à ce jour à environ 97%. Mais, d'une part, certains territoires et certaines populations défavorisées présentent une situation bien différente. Et, d'autre part, cette décision manifeste solennellement la légitime importance et la nécessaire attention prêtées à l'école maternelle, dont chacun mesure le rôle essentiel.

Pour des raisons éducatives, pédagogiques et sociales, la mesure annoncée va bien dans le sens de l'intérêt des enfants. Elle nécessitera un renforcement de la confiance et du partenariat entre l'école et les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, tout comme elle appellera l'approfondissement d'une réflexion suivie d'effets sur les modalités d'une école maternelle encore plus efficiente. Ce dont il est question à travers la modification d'un seuil d'âge, c'est bien en effet de déterminer les contours de cette scolarisation des plus petits, les objectifs qui lui sont assignés et les moyens qui lui seront consacrés.

Comme le feront tous les acteurs concernés, l'Enseignement catholique saura s'engager autour de ces enjeux.

Dans l'attente de la parution des textes législatifs et réglementaires, à la préparation desquels nous serons bien sûr attentifs, et en laissant le temps utile au dialogue avec les pouvoirs publics sur le cadre de notre participation à la mobilisation nationale pour l'école maternelle, chacun comprendra que nul autre commentaire et, a fortiori, nulle initiative de quelque nature que ce soit ne sont d'actualité.

Nous aurons évidemment l'occasion de travailler ces questions et d'en débattre lors de nos rencontres à venir.

Bien cordialement.



Pascal BALMAND

Secrétaire Général
de l'Enseignement Catholique